



Le Mesnil-Esnard,
Le 11 juillet 2014

Monsieur le Directeur
DREAL Haute-Normandie
Concertation Contournement Est Rouen

75443 PARIS CEDEX 09

Nos Réf.
NT/AD/SL 14 – 020EC

Objet : Concertation Contournement Est de Rouen

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous adresser un exemplaire de la délibération adoptée par notre conseil municipal le 2 juillet 2014, confirmant l'urgence de la réalisation du Contournement Est de Rouen.

Vous en souhaitant bonne réception,

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, mes salutations distinguées.

Norbert THORY




Maire

Accusé de réception en préfecture
076-217604297-20140707-2014-061-DE
Date de télétransmission : 07/07/2014
Date de réception préfecture : 07/07/2014

DÉPARTEMENT DE LA SEINE-MARITIME
ARRONDISSEMENT DE ROUEN
CANTON DE BOOS
COMMUNE DU MESNIL-ESNARD

DATE DE LA CONVOCATION

24 juin 2014

DATE D’AFFICHAGE

24 juin 2014

NOMBRE DE CONSEILLER(E)S

En exercice	29
Présents	24
Votants	27

2014-061 D 9.1

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L’an deux mil quatorze,

Le 2 juillet à 18h00

Le Conseil municipal,

légalement convoqué, s’est réuni en séance publique, sous la présidence de Monsieur Norbert THORY, Maire.

Présent(e)s :

M. THORY - M. VENNIN - Mme CARPENTIER - M. JEAN - Mme GODOT - M. LAMPAERT
Mme COCAGNE - M. PEYROT - Mme LOQUET - M. DUFLOU - M. DELAMARE - M. SCHROEDER
Mme CREVEL - Mme HAREL QUENOUILLE - Mme VENNIN - Mme DELAMARE - M. CROMBEZ
M. DECATOIRE - Mme ALMEIDA RIVA - M. CRAMOISAN - M. AUBIN - Mme BARON – Mme BARÉ
M. BAGUET.

Absent(e)s Représenté(e)s :

M. RENARD (Pouvoir à M. SCHROEDER) - Mme CHASSIN DE KERGOMMEAUX (Pouvoir à
M. DELAMARE)
M. BEIGNOT DEVALMONT (Pouvoir à Mme BARON).

Absent(e)s :

M. DUBOC - Mme ARGANT LEFEBVRE.

Madame Catherine GODOT est désignée secrétaire de séance.

OBJET : Motion concernant le Contournement Est de Rouen

Délib 2014-061

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants,

Vu la concertation organisée du 2 juin 2014 au 12 juillet 2014, sous l'égide de la Commission Nationale de Débat Public (CNDP),

- ✦ Considérant que l'Agglomération Rouennaise est la dernière Agglomération à ne pas avoir de contournement routier, et que le projet de Contournement Est remonte à plus de 30 ans,
- ✦ Considérant l'inscription du projet dans les documents de planification urbaine (SCOT) ainsi que dans le Plan de Déplacements Urbains (PDU),
- ✦ Considérant la nécessité de détourner le trafic de transit, spécialement en ce qui concerne les poids lourds, et d'assurer une meilleure fluidité au trafic d'échange,
- ✦ Rappelant l'impatience des habitants de la Commune fréquentant les commerces de proximité et les divers services, situés en bordure de la D 6014,
- ✦ Rappelant également les problèmes de sécurité, y compris pour les enfants se rendant en Crèche ou aux Écoles situées aux abords de la Départementale,
- ✦ Rappelant qu'environ 4.000 Élèves sont scolarisés dans les divers Établissements situés sur le territoire de la Commune,
- ✦ Rappelant notamment le passage des camions transportant des substances inflammables, toxiques, corrosives, explosives ou radioactives.

↳ Confirme l'urgence de la réalisation du Contournement « EST » de Rouen.

Pour extrait certifié conforme au registre,
Fait au Mesnil-Esnard, le 4 juillet 2014

Norbert THORY



Maire

Présents	24	Représentés	3	Excusé	0	Absents	2
Votants	27	Pour	27	Contre	0	Abstention	0

Formalités de publicité effectuées le - 8 JUIL 2014

Délib 2014-061